

**BAGOT**  
& Associés

Economistes de la construction

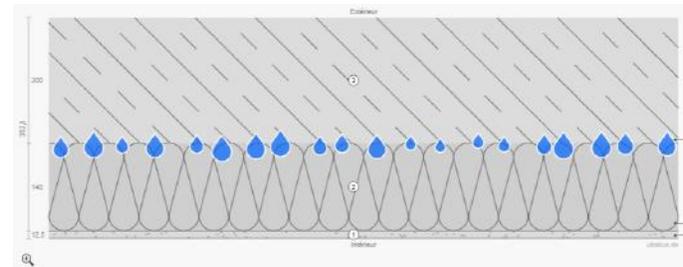
# FOCUS ECONOMIE

---

# Mur béton ou maçonnerie



Pathologie de l'ITI en doublage collé sans Pare Vapeur  
Tolérance du support et de l'isolant  
Etanchéité à l'air « aléatoire » dans le cas de la maçonnerie



Composition (de l'intérieur vers l'extérieur)			PU	Résistance thermique	Epaisseur	Façade porteuse	TOTAL		
	Doublage	Doublage PSE+BA13 type Doublissimo 160+13	42 €/m <sup>2</sup>	5.35 m <sup>2</sup> .K/W	180 mm		137 €/m <sup>2</sup>	5.60 m <sup>2</sup> .K/W	380 mm
	Frein vapeur	Sans objet	-	-	-				
	Ossature / Structure	Voile béton 200 mm	95 €/m <sup>2</sup>	0.25 m <sup>2</sup> .K/W	200 mm	X			
	Isolation thermique	Sans objet	-	-	-				
	Protection extérieure	Sans objet	-	-	-				
	Doublage	Doublage BA13 + BIOFIB TRIO 45 mm	40 €/m <sup>2</sup>	1.20 m <sup>2</sup> .K/W	61 mm		185 €/m <sup>2</sup>	5.45 m <sup>2</sup> .K/W	406 mm
	Frein vapeur	PV type MAJREX	15 €/m <sup>2</sup>	-	-				
	Ossature / Structure	Voile béton 200 mm	95 €/m <sup>2</sup>	0.25 m <sup>2</sup> .K/W	200 mm	X			
	Isolation thermique	Isolant intérieure laine de bois th36 - 145 mm	35 €/m <sup>2</sup>	4.00 m <sup>2</sup> .K/W	145 mm				
	Protection extérieure	Sans objet	-	-	-				

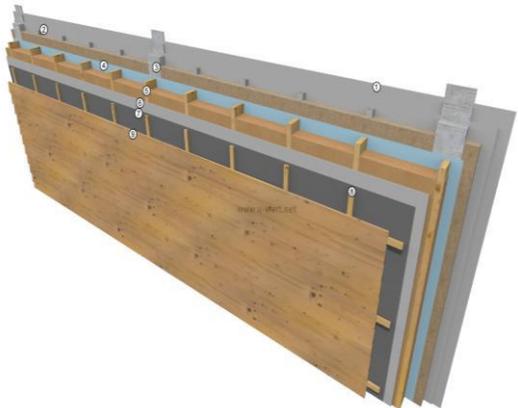
Mise en œuvre plus complexe (doublage sur ossature mais plus « sain » et plus « démontable »  
Coûts et épaisseurs plus importants



Mise en œuvre et position du pare vapeur

# Façade ossature bois

Composition (de l'intérieur vers l'extérieur)			PU	Résistance thermique	Epaisseur	Façade porteuse	TOTAL		
Version isolants "classiques"	Doublage	Doublage EI60 (2 BA18 + LDV 45)	60 €/m <sup>2</sup>	1.10 m <sup>2</sup> .K/W	84 mm		211 €/m <sup>2</sup>	5.65 m <sup>2</sup> .K/W	284 mm
	Frein vapeur	PV type MAJREX	15 €/m <sup>2</sup>	-	-				
	Ossature / Structure	Ossature bois 45*145 + OSB	70 €/m <sup>2</sup>	-	160 mm	-			
	Isolation thermique	Isolant laine de verre th32 - 145 mm entre montants	30 €/m <sup>2</sup>	4.55 m <sup>2</sup> .K/W	cpis dans MOB				
	Protection extérieure	Ecran feu + PP type "Weather Defence" + lattage	36 €/m <sup>2</sup>	-	40 mm				
Version isolants "bio-sourcés"	Doublage	Doublage EI60 (2 BA18 SINIAT + BIOFIB TRIO 45 mm)	63 €/m <sup>2</sup>	1.20 m <sup>2</sup> .K/W	84 mm		239 €/m <sup>2</sup>	6.05 m <sup>2</sup> .K/W	339 mm
	Frein vapeur	PV type MAJREX	15 €/m <sup>2</sup>	-	-				
	Ossature / Structure	Ossature bois 45*200 + OSB	90 €/m <sup>2</sup>	-	215 mm	-			
	Isolation thermique	Isolant ouate de cellulose 200 mm entre montants	35 €/m <sup>2</sup>	4.85 m <sup>2</sup> .K/W	cpis dans MOB				
	Protection extérieure	Ecran feu + PP type "Weather Defence" + lattage	36 €/m <sup>2</sup>	-	40 mm				



Epaisseur plus importantes pour maintien d'un R équivalent

Surcout limité

Performance de la paroi en ACV

Stockage carbone ++

# Cloison de distribution



FICHE TECHNIQUE  
Téléchargé le 24-06-2025

## Cloison PRÉGYMÉTAL D72/48 - EI30 - 38dB - M48-35 - Isolant Biofib

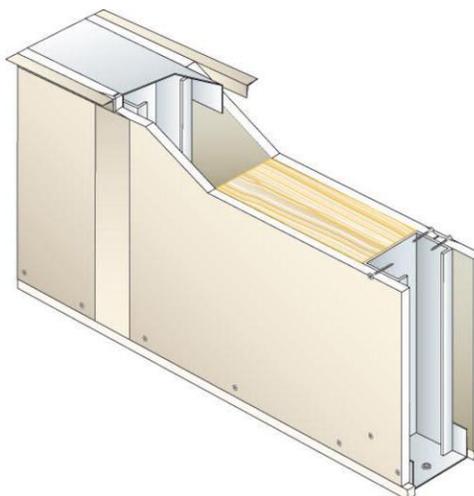
Cloisons

### Configuration du système

	Type d'isolant	Épaisseur isolant	Hauteur maximale	Entraxe ossature	Pression au vent	Impact Carbone (Cycle A-D)
M48-35 simples à entraxe 60 cm	Biofib	45 mm	2500 mm	600 mm	200 N/m <sup>2</sup>	7.92 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 simples à entraxe 40 cm	Biofib	45 mm	2800 mm	400 mm	200 N/m <sup>2</sup>	8.64 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 accolés à entraxe 60 cm	Biofib	45 mm	3050 mm	600 mm	200 N/m <sup>2</sup>	9.36 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 accolés à entraxe 40 cm	Biofib	45 mm	3400 mm	400 mm	200 N/m <sup>2</sup>	10.8 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>

### Caractéristiques techniques

Composition du système	1+1 PRÉGYPLAC BA13 Std
Hauteur maximale	3400 mm
Épaisseur totale	72 mm
Type d'orientation	Vertical
Référence mécanique	DTU 25-41
Ossature	Montant PRÉGYMÉTAL M48-35
Classement de protection incendie	EI 30
Résistance au feu	30 min
Référence PV feu	EFFECTIS 05-V-151 A + Ext.06/1, 06/2 Rév.3, APL EFR-19-001292
Rw+C	38 dB
Référence acoustique	CEBTP BEB2.M.6001-4_V2
Type d'isolant	Isolant biosourcé
Type d'isolant - Informations	Biofib 45 mm densité 46,16 kg/m <sup>3</sup>
Type de parement	Simple
Type de plaque	BA13



Surcout limité – Perf acoustique équivalente  
Meilleure performance de la paroi en ACV  
Stockage carbone biogénique



FICHE TECHNIQUE  
Téléchargé le 18-06-2025

## Cloison PRÉGYMÉTAL D72/48 - 37dB - M48-35 - Isolant

Cloisons

### Configuration du système

	Hauteur maximale	Entraxe ossature	Pression au vent	Impact Carbone (Cycle A-D)
M48-35 accolés à entraxe 40 cm	3400 mm	400 mm	200 N/m <sup>2</sup>	11.26 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 accolés à entraxe 60 cm	3050 mm	600 mm	200 N/m <sup>2</sup>	9.82 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 simples à entraxe 40 cm	2800 mm	400 mm	200 N/m <sup>2</sup>	9.1 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
M48-35 simples à entraxe 60 cm	2500 mm	600 mm	200 N/m <sup>2</sup>	8.38 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>

### Caractéristiques techniques

Composition du système	1+1 PRÉGYPLAC BA13 Std
Hauteur maximale	3400 mm
Épaisseur totale	72 mm
Type d'orientation	Vertical
Référence mécanique	DTU 25-41
Ossature	Montant PRÉGYMÉTAL M48-35
Rw+C	37 dB
Référence acoustique	CSTB AC23-15896
Type d'isolant	Laine de verre
Épaisseur d'isolant	45 mm
Type de parement	Simple
Type de plaque	BA13
Impact Carbone (Cycle A-D)	8.38 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>
Impact Carbone information	URSACOUSTIC ROULE N (45 mm)



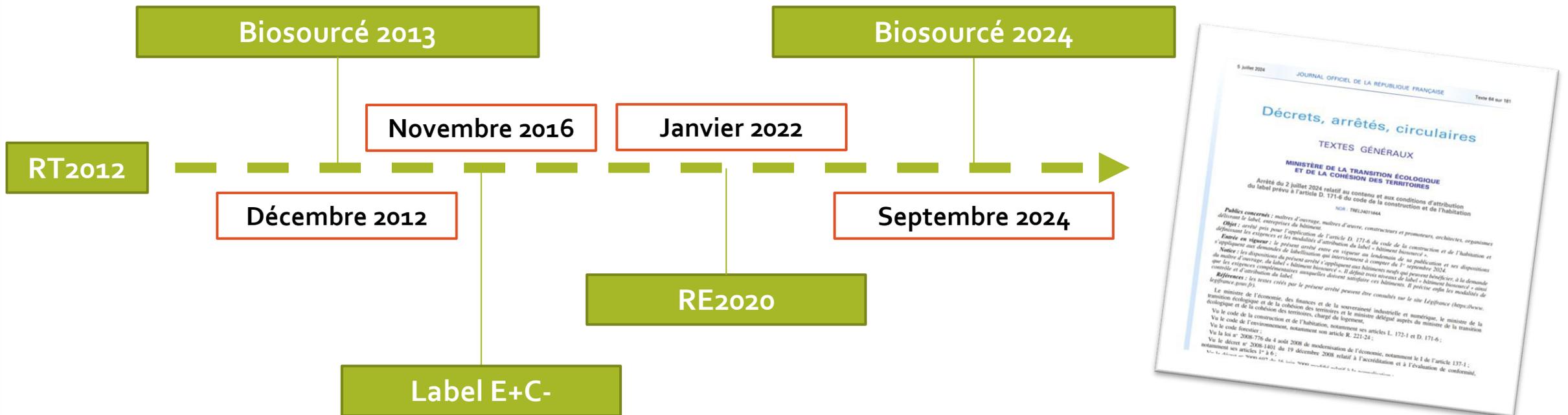
# LABEL BÂTIMENT BIOSOURCÉ

---

Présentation des évolutions de la version 2024

# Historique

- Label initial mis en place par l'Arrêté du 19 décembre 2012
- Publication du nouvel Arrêté en date du 2 juillet 2024 -> application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024



# Principes de la version 2013

- **Objectifs**

- Favoriser le développement des filières (construction ossature bois, isolants biosourcés, matériaux écologiques) *bien avant l'arrivée de la RE2020 !*

- **Principe**

- Respecter un taux minimal d'incorporation au bâtiment de produits de construction biosourcés et mobiliers fixes, dotés de caractéristiques minimales (exprimé en kg/m<sup>2</sup> de Sp)
- Intégrer une mixité de fonction des produits de construction biosourcés ou de familles de produits biosourcés
- 3 niveaux d'exigences différenciés selon la typologie de bâtiment

TYPE D'USAGE PRINCIPAL	TAUX D'INCORPORATION DE MATIÈRE BIOSOURCÉE DU LABEL "bâtiment biosourcé" (kg/m <sup>2</sup> de surface de plancher)		
	1er niveau 2013	2e niveau 2013	3e niveau 2013
Maison individuelle	42	63	84
Industrie, stockage, service de transport	9	12	18
Autres usages (bâtiment collectif d'habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, enseignement, bâtiment agricole, etc.)	18	24	36

## Limites :

- Absence d'une base de données fiables (valeurs par défaut de contenu en matière biosourcée données dans l'arrêté)
- Absence de valorisation des matériaux géosourcé (ex. terre crue)
- Pas de prise en compte de l'aspect local des matériaux (ex. Bois d'œuvre issu de sources éloignées)
- Calcul rapporté à la Surface de plancher
- Recherche de masse de matière en **conflit avec la sobriété**

# Ratio par défauts d'estimation de la masse de matière biosourcée

RATIOS PAR DÉFAUT POUR ESTIMER LA MASSE DE MATIÈRE BIOSOURCÉE CONTENUE  
DANS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS MIS EN ŒUVRE DANS UN BÂTIMENT

FONCTION	PRODUIT	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUE DIMENSIONNELLE		RATIO par défaut
Aménagements extérieurs	Aménagements extérieurs en bois	Lames de platelage extérieur en bois massif, clouées, vissées ou fixées par système invisible sur lambourdes ou solivage porteur bois. Terrasses extérieures en bois massif	Exprimée en surface nette	m <sup>2</sup>	10 kg/m <sup>2</sup>
Structure, maçonnerie, gros œuvre, charpente	Charpente traditionnelle en bois reconstitué	Charpentes en bois massif ou lamellé-collé en fermes, portiques, y compris pannes et chevrons, ossatures de noues, croupes et autres accidents de toiture	Exprimée en surface projetée au sol, y compris débords, quelle que soit la pente	m <sup>2</sup>	20 kg/m <sup>2</sup>
	Charpente industrielle	Charpentes en fermettes ou poutres en i, y compris entretoises, écharpes, ossatures de noues, croupes et autres accidents de toiture. En cas d'entraits porteurs (combles habitables), la surface des planchers est à compter en sus au titre des planchers bois	Exprimée en surface projetée au sol, y compris débords, quelle que soit la pente	m <sup>2</sup>	15 kg/m <sup>2</sup>
	Pan d'ossature bois porteur	Ossatures bois porteuses incluant semelles, montants, traverses, écharpes, lisses et voile travaillant	Exprimée en surface nette après déduction des baies	m <sup>2</sup>	15 kg/m <sup>2</sup>

# Evolution de la version 2024

## • Objectifs

- Continuer à promouvoir le développement des filières
- S'inscrire dans le contexte actuel de la construction RE2020

## • Changements

- Nouvel indicateur : Stockage de carbone biogénique **StockC** exprimé en **kgC/m<sup>2</sup>Sref**
- Sref en relation avec le calcul ACV soit la SHAB en logement, la SU en bureaux
- Révision à la hausse des niveaux (*regroupement des niveaux pour les maisons et les lgts collectifs*)
- Evolution des exigences de mixité des produits pour les niveaux 2 et 3
  - Niveau 1 : 2 produits de construction remplissant des fonctions différentes parmi une liste de 8 fonctions
  - Niveau 2 : 2 produits de construction dont l'isolation
  - Niveau 3 : 3 produits de construction dont l'isolation
- **Labellisation peut être demandée seule** (pas besoin de certification en base)



### Avantages :

- Le calcul se base sur les données environnementales des produits FDES au même titre que le calcul ACV
- Pas de calcul dédié, il s'agit d'un indicateur issu du calcul ACV
- Labellisation possible sans certification

Type d'usage principal	Quantité minimale de carbone biogénique stocké par unité de surface (kgC/m <sup>2</sup> de surface de référence)		
	1er niveau 2024	2ème niveau 2024	3ème niveau 2024
Bâtiment d'habitation	15	25	45
Industrie, stockage, service de transport	4	6	9
Autres usages	12	20	36

**Niveau 1 2024 = Niveau 2 ++ 2013**

# Exemple d'un isolant biosourcé



Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment

ESPACE CONSULTATION



- Accueil
- CATALOGUE DE LA BASE
- RECHERCHE D'UN PRODUIT
- MODULES ICV
- REVUE ACV BÂTIMENT
- ESPACE DÉCLARATION

Accueil > Espace consultation > Produit détaillé

## Isolant Biofib' Trio épaisseur 145 mm (v.1.2)

Informations générales	Unité fonctionnelle	Indicateurs	Santé	Confort	Documents
Norme environnementale: NF EN 15804+A1 + NF EN 15804/CN		Afficher les indicateurs optionnels Afficher les phases optionnelles			
Impacts environnementaux	Consommation des ressources	Déchets	Flux sortants	Stockage de carbone biogénique	
Teneur en carbone biogénique du produit (stockC)		1.69 kgC			

Extrait de la base Inies

Maintenance	-	aux préconisations des référentiels ci-dessus. Aucune maintenance n'est à considérer dans des conditions normales d'utilisation du
-------------	---	--

Page 6 sur 18

FDES conforme aux normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN  
Isolant Biofib' Trio épaisseur 145 mm - 2018-01-01

produit.

### 8. Contenu en carbone biogénique

Paramètre	Unités	Valeur
Contenu de carbone biogénique	kg/UF	1.69

Capture de la FDES du matériau

# Exemple de résultats de calcul

## Chapitre 5 : Sorties de l'analyse de cycle de vie environnementale (ACV), niveau bâtiment

Indicateurs principaux, à l'échelle du bâtiment 1			
Indicateur de stockage Carbone	[kgC]	16,97	
Part des impacts environnementaux des données environnementales sur l'indicateur d'impact sur le changement climatique uniquement	(valeur)	0,34	
Indicateur d'impact sur le changement climatique (total contributions) - <i>lc_bâtiment</i>		730,6	
Indicateur d'impact sur le changement climatique (contribution construction) - <i>lc_construction</i>		693,99	max 666,08
Indicateur d'impact sur le changement climatique (contribution énergie) - <i>lc_energie</i>		83,31	max 567,4
Indicateur d'impact sur le changement climatique (contribution eau) - <i>lc_eau</i>	[kg <sub>eq</sub> ]	53,31	
Composant - <i>lc_composant</i>	[kg <sub>eq</sub> , CO <sub>2</sub> m <sup>2</sup> ]	560,06	
Chantier - <i>lc_chantier</i>	[kg <sub>eq</sub> , CO <sub>2</sub> m <sup>2</sup> ]	33,92	

Répartition inter et intra-contributions de l'indicateur « Stockage Carbone » à l'échelle du bâtiment 1*	[KgC/m <sup>2</sup> ]
<b>Total</b>	<b>16,97</b>
Contribution Composant	--
<b>Lot 3</b>	<b>3,86</b>
Sous-Lot 3.1 - éléments horizontaux - planchers, dalles, balcons	3,08
Sous-Lot 3.6 - escaliers et rampes	0,48
Sous-Lot 3.7 - éléments d'isolation	0,3
<b>Lot 4</b>	<b>6,51</b>
Sous-Lot 4.1 - toitures terrasse	1,75
Sous-Lot 4.2 - toitures en pente	4,76
<b>Lot 5</b>	<b>2,63</b>
Sous-Lot 5.1 - cloisons et portes intérieures	1,85
Sous-Lot 5.2 - doublages mur, matériaux de protection, isolants et membranes	0,78
<b>Lot 6</b>	<b>3,2</b>
Sous-Lot 6.1 - revêtement, isolation et doublage extérieur	3
Sous-Lot 6.2 - portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	0,2
<b>Lot 7</b>	<b>0,77</b>
Sous-Lot 7.1 - revêtement des sols	0,71
Sous-Lot 7.2 - revêtement des murs et plafonds	0,06

Extrait du fichier RSENV  
Niveau 1 version 2024

FONCTION	PRODUIT	DESCRIPTION	Description complémentaire	CARACTÉRISTIQUE DIMENSIONNELLE	RATIO PAR DEFAULT	Quantité projet	Masse biosourcée
Aménagements extérieurs	Aménagements extérieurs en bois	Lames de platelage extérieur en bois massif, clouées, vissées ou fixées par système invisible sur lambourdes ou solivage porteur bois. Terrasses extérieures en bois massif		Exprimée en surface nette	m <sup>2</sup> 10 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
Structure, maçonnerie, gros œuvre, charpente	Charpente traditionnelle en bois reconstitué	Charpentes en bois massif ou lamellé-collé en fermes, portiques, y compris pannes et chevrons, ossatures de noues, croupes et autres accidents de toiture		Exprimée en surface projetée au sol, y compris débords, quelle que soit la pente	m <sup>2</sup> 20 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
	Charpente industrielle	Charpentes en fermettes ou poutres en I, y compris entretoises, écharpes, ossatures de noues, croupes et autres accidents de toiture. En cas d'entrants porteurs (combles habitables), la surface des planchers est à compter en sus au titre des planchers bois		Exprimée en surface projetée au sol, y compris débords, quelle que soit la pente	m <sup>2</sup> 15 kg/m <sup>2</sup>	721 m <sup>2</sup>	10 815 kg
	Pan d'ossature bois porteur	Ossatures bois porteuses incluant semelles, montants, traverses, écharpes, lisses et voile travaillant		Exprimée en surface nette après déduction des baies	m <sup>2</sup> 15 kg/m <sup>2</sup>	489 m <sup>2</sup>	7 335 kg
	Ossature poteaux-poutres	Poteaux, poutres et fiches en bois massif ou lamellé-collé de toutes sections pour refends, porches auvents, appentis, balcons, etc.		Exprimée en mètres linéaires développés d'éléments verticaux, horizontaux ou obliques	ml 12,5 kg/ml	ml	0 kg
	Mur en bois massif contrecollé	Mur porteur en bois massif plein, y compris lisse basse et chaînage		Exprimée en surface nette après déduction des baies	m <sup>2</sup> 40 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
	Plancher bois porteur	Plancher à solivage bois, y compris platelage en parquet de bois lamellé-collé et de bois massif reconstitué dérivés du bois porteurs. Les parquets rapportés sont comptés ailleurs	Plancher des combles	Exprimée en surface nette après déduction des trémies	m <sup>2</sup> 25 kg/m <sup>2</sup>	721 m <sup>2</sup>	18 025 kg
	Plancher porteur en bois massif	Plancher porteur en bois massif plein. Les parquets rapportés sont comptés ailleurs		Exprimée en surface nette après déduction des trémies	m <sup>2</sup> 65 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
	Escalier en bois	Escaliers en bois massif, bois lamellé-collé ou bois massif reconstitué et panneaux dérivés du bois de tous types (droit, à quartier tournant, collimaçon, échelle de meunier, etc.), y compris rampes et mains courantes		Exprimée en produit de la hauteur d'étage en mètres, mesurée de sol fini à sol fini par la largeur d'embranchement	m <sup>3</sup> 30 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	0 kg

Cloisonnement, plafonds suspendus	Ossature bois non porteuse	Ossature bois pour cloisons, contre-cloisons ou isolation par l'extérieur incluant semelles, montants, traverses et lisses		Exprimée en surface nette après déduction des baies	m <sup>2</sup> 7,5 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
Divers	Divers	Forfait à compter lorsqu'il existe divers ouvrages en bois massif reconstitué et bois lamellé-collé ou de dérivés du bois (cachetuyaux, coffres de volets roulants, coffrages perdus, etc.)		Exprimée en surface de plancher du bâtiment	m <sup>2</sup> 1 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	0 kg
Autres	Doublage intérieur mur béton	Biofibr trio 145mm			m <sup>2</sup> 4 kg/m <sup>2</sup>	704 m <sup>2</sup>	3027,2 kg
	Doublage intérieur	Biofibr trio 90mm			m <sup>2</sup> 3 kg/m <sup>2</sup>	489 m <sup>2</sup>	1305,12 kg
							0,00 kg
							0,00 kg
							78 048 kg
							Ratio kg/m <sup>2</sup> SP
							29 kg/m <sup>2</sup> SP

Extrait du calcul biosourcé  
Niveau 2 version 2013

# A retenir

- Evolution du label en phase avec l'évolution des normes et réglementations
  - Contenu en carbone biogénique intégré aux FDES des produits dans la base INIES
  - Indicateur StockC issu du calcul ACV
- Réhausse du niveau d'exigence **Niveau 1 2024 > Niveau 2 2013**
- **Majorité des FDES des produits biosourcés sur base A1 de la norme**
  - Mise à jour nécessaire avant fin 2025 avec dégradation de la performance
- Atténuation du réchauffement climatique réel uniquement si la ressource biosourcée utilisée est renouvelée !

Merci pour votre attention



Pour aller plus loin...

# Définitions

- **Biomasse** : une matière d'origine biologique, à l'exception des matières de formation géologique ou fossile
- **Matière biosourcée** : une matière partiellement ou totalement issue de la biomasse végétale ou animale pouvant être utilisée comme matière première dans des produits de construction et de décoration
- **Produits de construction biosourcés** : des produits de construction au sens de l'[article R. 171-15 du code de la construction et de l'habitation](#), comprenant une quantité de matière biosourcée
- **Produits de décoration biosourcés** : des produits de décoration au sens de l'article R. 171-15 du code de la construction et de l'habitation, comprenant une quantité de matière biosourcée
- **Surface de référence** : surface entendue au sens de l'[annexe I de l'arrêté du 4 août 2021 susvisé](#) ;
- **Carbone biogénique stocké** : carbone issu de l'atmosphère, capté par la biomasse et stocké dans un produit biosourcé
- **Fonctions des produits de construction biosourcés** : rôles des produits de construction biosourcés mis en œuvre dans le bâtiment parmi la liste des huit fonctions suivantes :
  - structure, maçonnerie, gros œuvre, charpente ;
  - façade ;
  - couverture, étanchéité ;
  - menuiseries intérieures et extérieures, fermetures ;
  - isolation ;
  - cloisonnement, plafonds suspendus ;
  - revêtements des sols et murs, peintures, produits de décoration ;
  - produits de préparation et de mise en œuvre.

# Qu'est-ce que le carbone biogénique ?

- Le développement de tout végétal est lié au phénomène de la photosynthèse.
- La photosynthèse se caractérise par l'équation suivante :  $6\text{CO}_2 + 6\text{H}_2\text{O} \rightarrow 6\text{CH}_2\text{O} + 6\text{O}_2$
- Ainsi, la transformation chimique opérée lors de la photosynthèse induit la création de dioxygène, qui va être réémise dans l'atmosphère, mais aussi la formation de glucose ( $6\text{CH}_2\text{O}$ ), qui va permettre à la plante d'opérer sa croissance.
- Le carbone présent dans ce composé fait partie intégrante de la plante. Ce carbone dit « biogénique » est donc le carbone constitutif du végétal, provenant du processus de photosynthèse à partir du  $\text{CO}_2$  présent dans l'air.

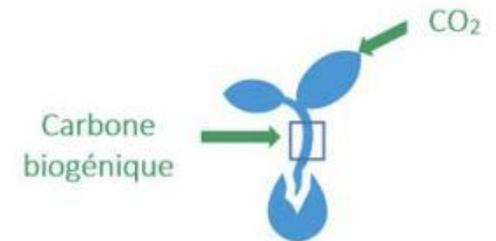


Figure 1: Le phénomène de photosynthèse

# Pourquoi prendre en compte le carbone biogénique ?

- Du fait de ce prélèvement initial de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, les végétaux contribuent à la diminution « du stock total » de gaz à effet de serre (GES), et présentent ainsi un bénéfice sur le changement climatique.
- On dit qu'ils représentent un puit carbone
- Le graphique ci-contre illustre ce phénomène pour 1 ha de chanvre dont la biomasse produite annuellement est intégrée dans un produit dont la durée de vie est de 50 ans.
- Il se base sur l'hypothèse qu'en fin de vie, tout le CO<sub>2</sub> est réémis.
  - **Scénario 1** : Hypothèse de 1 ha de chanvre cultivé pendant 75 ans puis laissé à l'abandon
  - **Scénario 2** : Hypothèse de 1 ha de chanvre cultivé pendant 50 ans puis laissé à l'abandon
  - **Scénario 3** : Hypothèse de 1 ha de chanvre cultivé pendant 100 ans

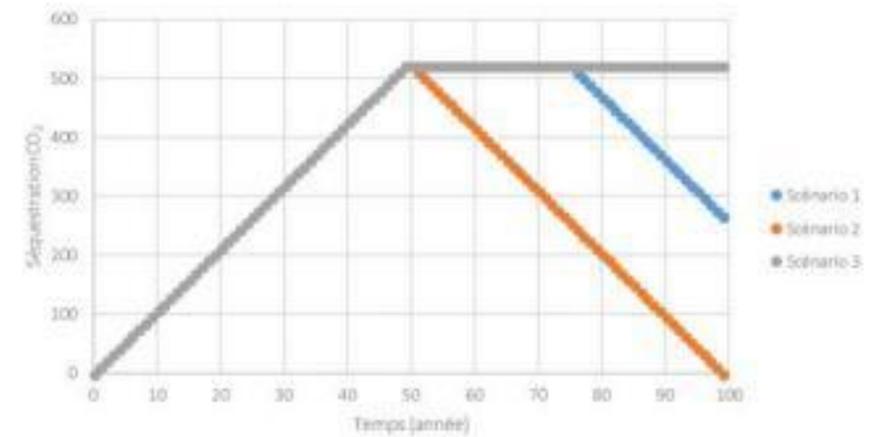


Figure 2: Stockage carbone d'un hectare de chanvre en fonction du temps selon 3 scénarios

# Etat des lieux de la base Inies

- Fin 2024, la base INIES recensait 343 FDES de matériaux biosourcés (hors bois massif), sur un total de 3 630 fiches.
- Les produits bois représentent 135 FDES de la base INIES
- Attention, 80% des FDES utilisent la version A1 de la NF EN 15804
- **Fin 2025, l'ensemble des FDES A1 seront archivées par la base INIES**

